

MERCREDI 29 JANVIER 2025

CAPN DE NON-TITULARISATION, CATÉGORIE B :

DÉCLARATION LIMINAIRE



Madame la Présidente,

La CAP de titularisation qui nous réunit, statuera sur la titularisation ou non de 4 stagiaires dont 1 a fait un renouvellement de stage pratique.

Les représentants élus des agents n'ont pas eu connaissance, en temps nécessaire, des différentes étapes vécues par ces stagiaires. Aussi cela nous amène-t-il à vous poser aujourd'hui, quelques questions :

- A quel niveau et quel moment la décision de faire renouveler ou non le stage pratique est prise ?
- Si un renouvellement de stage est proposé, qui décide du service où ce renouvellement aura lieu ?

Ces interrogations illustrent bien, depuis la mise en œuvre des LDG, le peu de concertation que l'administration engage en amont avec les représentants des agents sur ces sujets.

Est-ce que l'administration ne voit la concertation avec les partenaires sociaux que comme une moins value contestataire ou bien est-elle disposée à favoriser une plus value constructive ?

Sans préjuger des avis qui seront rendus à l'occasion de cette séance, nous avons toujours des dossiers qui arrivent en CAP dont l'examen pourrait aboutir à une autre proposition que la non titularisation. Donnons-nous les moyens collectivement d'y parvenir !

Par ailleurs, nous profitons de cette première CAP de l'année pour vous alerter des difficultés rencontrées par nos collègues des services CHORUS avec le nouvel opérateur, TRAVEL, choisi par Bercy en lieu et place de TRAINLINE. En effet, les opérations de rectification a posteriori des billets de train deviennent chronophages et génératrices de stress.

Nous souhaitons aussi attirer votre attention, sur la fragilisation des défraiements des missions des représentants du personnel au moment où les DI n'ont comme visibilité budgétaire que le premier trimestre de l'année 2025. C'est un exemple parmi d'autres des carences qu'engendre le défaut de budget de l'État pour 2025.

Pour terminer, nous vous demandons d'agir afin de permettre l'installation au RDC de la DG à proximité des locaux syndicaux, d'un destructeur de papier afin d'assurer la plus grande confidentialité à nos fonctions.



*Serge Détrieux élu titulaire,
Yannick Le Goulias expert,
UNSA Douanes en CAP des B*

